



Fiche d'inscription d'équipe

Saison Été 2022

Catégorie Sénior Québec-Est (AA)

INSTRUCTIONS

Le responsable de l'équipe doit transmettre à l'Association les documents suivants **avant le 27 mars 2022** :

- La fiche d'inscription d'équipe complétée avec la liste d'inscription des joueurs (voir tableau joint) ;
- Un chèque de 400\$ daté du **30 septembre 2022** en guise de bon de garantie pour couvrir les frais des chandails de match non remis à la fin de la saison et les amendes encourues par l'équipe durant la saison.
- Modes de paiement :
 - Deux chèques au montant de 1 950 \$, datés du **27 mars 2022** et du **30 avril 2022**.
 - Deux Virements Interac au montant de 1 950 \$. Au plus tard le **27 mars 2022** et au plus tard le **30 avril 2022**.

* Chaque joueur de l'équipe doit remplir *une fiche d'inscription individuelle disponible sur le site internet de l'ASC. SVP, utilisez le formulaire PDF plutôt que la plateforme PTS.*

** Veuillez calculer un délai possible de 3 jours ouvrables pour toutes les inscriptions de joueurs à la liste d'équipe après le 30 avril 2022.

RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉQUIPE

Lundi (Féminin D1) Mardi (Féminin D2) Mardi (Masculin D2) Mercredi (Masculin D1)
Dimanche (Féminin D3) Dimanche (Masculin D3)

RENSEIGNEMENTS SUR LE RESPONSABLE D'ÉQUIPE

Nom			Prénom		
Adresse				Appartement	
Ville			Code postal		
Numéro de téléphone (jour)			Numéro de téléphone (soir)		
Numéro de téléphone (cellulaire)			Courriel (important)		

En inscrivant cette équipe, je m'engage à :

- respecter les politiques et règlements de la ligue et de l'Association de soccer de Charlesbourg;
- récupérer les chandails de match des joueurs de l'équipe à la fin de la saison et les rapporter à l'Association dans un délai raisonnable, sans quoi le bon de garantie pourra être encaissé;
- faire respecter la politique sur l'uniforme du Kodiak par mon équipe en tout temps durant les matchs.
- **NOUVEAU** : prendre connaissance du tableau des Pénalités et amendes en ci-bas
- **NOUVEAU** : rembourser à l'Association le montant des amendes qui dépasse le bon de garantie.

Signature		Date	
------------------	--	-------------	--

Joueur-entraîneur :

Chaque joueur-entraîneur doit posséder son passeport de joueur et d'entraîneur.

Une fiche de filtration policière afin d'identifier les antécédents judiciaires doit être remplie par tout nouvel entraîneur. Cette fiche est disponible au bureau de l'Association et elle est valide pour une durée de 3 ans.

Envoi de la fiche

- 1- Par courriel à bureau@ascharlesbourg.com
- 2- Au bureau de l'Association, situé à l'Arpidrome, au 750, rue de la Sorbonne.

Jour de match

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vend/Sam	
Sen F D3 Sen M D3	Sen F D1	Sen F D2 Sen M D2	Sen M D1		<i>Ces journées peuvent être utilisées pour la reprise de match suite à l'entente entre les deux clubs concernés.</i>	
2e journée de match						
Sen F D2 Sen M D2	Sen F D3	Sen M D3		Sen F D1 Sen M D1		

Pénalités et amendes

Voici un tableau des principales amendes et pénalités :

Cumul des cartons par équipe	50 \$ et plus (selon le tableau des règlements)
Carton rouge	25 \$
Défaut/forfait	300 \$
Défaut/forfait (2e)	500 \$
Défaut/forfait à partir du 1er août	1 000 \$ supplémentaire
Défaut/forfait à plus de 100 km	3 fois le montant de l'amende défaut/forfait
Retard des équipes (1re offense)	50 \$
Retard des équipes (2e offense)	100 \$
Suspension non purgée	50 \$

